Cfdt:
INTERCO
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Toujours plus de missions, toujours moins de moyens : les agents ne peuvent plus attendre !

Des conditions de travail dignes pour un service public de qualité !

LE CONSTAT

- Effectifs insuffisants face à l'augmentation des missions
- Surcharge de travail et multiplication des urgences
- Réorganisations permanentes sans moyens supplémentaires
- Difficultés de remplacement des agents absents
- Délais toujours plus contraints
- Développement des risques psychosociaux
- Perte de sens, fatigue et épuisement professionnel
- Manque de reconnaissance de l'investissement des agents

Avant toute réorganisation, suppression ou création de postes, la CFDT revendique une évaluation objective de la charge de travail et des besoins réels des services afin de garantir aux agents des conditions de travail soutenables et un service public de qualité.

Les agents du ministère de l'Intérieur méritent mieux.

LES REVENDICATIONS DE LA CFDT

Des soluitions concrètes pour aujourd'hui et pour demain !

DES EFFECTIFS À LA HAUTEUR DES MISSIONS

- Des recrutements pérennes, y compris par l'augmentation du nombre de postes ouverts aux concours, afin de faire face à la réalité des missions exercées dans les services.
- Le remplacement systématique des départs et des absences de longue durée.
- Le renforcement des équipes confrontées à une activité croissante.
- Une véritable anticipation des besoins en effectifs.
- L'évaluation régulière de la charge de travail dans l'ensemble des services afin d'adapter les effectifs aux missions réellement exercées.
- La mise en place d'outils de mesure et de suivi de la charge de travail permettant d'identifier les services en tension et d'y affecter les moyens nécessaires.
- Des effectifs déterminés à partir des missions confiées aux services et de la charge de travail constatée, et non à partir de plafonds d'emplois théoriques.

UNE RÉELLE AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Une charge de travail soutenable et mieux répartie.
- Une meilleure organisation des missions et des priorités.
- L'arrêt des réorganisations permanentes qui déstabilisent les services, fragilisent les collectifs de travail et dégradent les conditions d'exercice des missions.
- La réalisation systématique d'études d'impact RH préalables à toute réorganisation afin d'évaluer les conséquences sur les effectifs, les compétences, les conditions de travail et la qualité du service rendu aux usagers.
- Une véritable politique de qualité de vie et des conditions de travail dans tous les services.
- Une plus grande autonomie des agents dans l'organisation de leur activité lorsque les missions le permettent.
- Le développement d'une politique ambitieuse de prévention des risques psychosociaux (RPS).
- L'identification préoce des situations de souffrance au travail et la mise en œuvre rapide de mesures correctrices.
- Le renforcement du dialogue social, de l'accompagnement managérial et des dispositifs d'alerte.

TÉLÉTRAVAIL, SOUPLESSE ET NOUVELLES ORGANISATIONS

- Un accès au télétravail équitable et harmonisé dans l'ensemble des services.
- Des critères d'accès transparents et identiques pour tous les agents exerçant des missions comparables.
- Une augmentation des possibilités de télétravail lorsque les missions le permettent et que les collectifs de travail sont préservés.
- La mise à disposition d'équipements performants et d'outils numériques adaptés.
- Le respect effectif du droit à la déconnexion pour lutter contre l'hyperconnexion.
- La formation des encadrants et des agents aux nouvelles modalités d'organisation du travail.
- Une flexibilité horaire accrue permettant de mieux concilier vie professionnelle, vie familiale et vie personnelle.
- L'expérimentation puis la généralisation de la semaine en 4 jours sur la base du volontariat, sans perte de rémunération et sans dégradation des conditions de travail.
- Des organisations de travail favorisant à la fois l'autonomie des agents et le maintien des collectifs de travail.

PRÉSERVER LA SANTÉ DES AGENTS

- Une prévention renforcée des risques psychosociaux.
- Le renforcement de la médecine de prévention.
- Un accompagnement des agents en difficulté.
- Le respect du droit à la déconnexion et des temps de repos.
- Une politique ambitieuse de prévention de l'épuisement professionnel.
- La mise en place de plans d'action dans les services identifiés comme exposés à des risques psychosociaux élevés.
- Un suivi effectif des signalements liés aux conditions de travail et des réponses rapides apportées aux agents concernés.
- Le renforcement du rôle des formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail dans l'identification et le traitement des situations de souffrance au travail.

RECONNAÎTRE L'ENGAGEMENT DES AGENTS

- Une revalorisation des rémunérations.
- Une meilleure reconnaissance de l'expertise et de l'investissement professionnel.
- De véritables perspectives de carrière pour tous les agents, titulaires comme contractuels.
- La reconnaissance des responsabilités et des contraintes exercées au quotidien.
- Une amélioration du pouvoir d'achat des personnels.

Écouter Négocier Obtenir des résultats

La CFDT agit pour vous

La **CFDT** défend un syndicalisme utile, concret et exigeant. Elle agit pour obtenir des moyens adaptés aux missions, des effectifs suffisants, de meilleures conditions de travail, davantage de souplesse dans l'organisation du travail et une réelle reconnaissance de l'engagement des agents.

Parce qu'il ne peut y avoir de service public efficace sans agents reconnus, respectés et soutenus.

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE VOTEZ CFDT

- POUR DES CONDITIONS DE TRAVAIL DIGNES
- POUR DES EFFECTIFS ADAPTÉS AUX MISSIONS ET À LA CHARGE DE TRAVAIL
- POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX
- POUR LE TÉLÉTRAVAIL, LA FLEXIBILITÉ HORAIRE ET LA SEMAINE EN 4 JOURS CHOISIE
- POUR LA RECONNAISSANCE ET LE RESPECT DES AGENTS

Cfdt:
INTERCO
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS